

Les défis de l'élection présidentielle en Casamance

L'ÉLECTION présidentielle du 21 février 1993 a été l'occasion pour huit candidats de cristalliser leurs ambitions sur le Palais de l'avenue Roume, siège de la présidence de la République. A l'instar des nombreux observateurs étrangers présents au Sénégal, deux pôles d'attraction ont constitué le centre d'intérêt de ces élections : d'une part Dakar en tant que capitale et siège du gouvernement et d'autre part la Casamance du fait des velléités séparatistes que connaît cette région depuis une dizaine d'années, de la situation de guerre qui prévaut dans la région, et des menaces qu'ont fait courir les membres du MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance) à l'endroit de toute personne ayant pris part au vote du 21 février.

Comme pour relever ce défi le président-candidat Abdou Diouf, sitôt son investiture accordée par le Congrès du Parti socialiste, décida de démarrer sa campagne électorale en Casamance. La nécessité pour le pouvoir, mais également pour les autres candidats, de relever ce défi était motivée par le risque de voir se poser le problème de leur légitimité en cas d'élection, car seule une partie de la nation aurait alors pris part à l'élection du président de la République, ce qui par conséquent constituerait une reconnaissance *de facto* de la partition du territoire.

Campagne électorale sous haute surveillance

Officiellement la date de la campagne électorale avait été fixée du 31 janvier au 19 février 1993 à minuit. Dès le premier jour, le président-candidat A. Diouf et sa suite débarquèrent à Ziguinchor : cela faisait six ans que le chef de l'État n'avait pas foulé le sol de cette région (même pendant la campagne pour les élections présidentielles et législatives de 1988) malgré les dures épreuves vécues par les populations. Le lendemain, ce fut le tour des départements d'Oussouye (préssumé bastion du séparatisme) et de Bigona de recevoir A. Diouf. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises par les autorités pour garantir le bon déroulement de la campagne présidentielle dans cette région : c'est ainsi qu'en plus des troupes ordinairement présentes sur le terrain, une bonne partie du contingent sénégalais de l'Ecomog rentré quelques semaines auparavant du Liberia a été acheminée en Casamance pour quadriller la région et particulièrement les villes où devaient se tenir les meetings. Il faut dire que deux semaines avant l'arrivée de la délégation présidentielle, des éléments du MFDC attaquèrent à la roquette l'aéroport de la ville ainsi que la centrale électri-

que de Boutout dans la périphérie de Ziguinchor.

Certains leaders de l'opposition, dont le candidat Iba Der Thiam du CDP/Garab-gi, ont déploré la manière dont les pouvoirs publics et militaires ont assuré leur protection lors de leur passage dans la région. Ils accréditent ainsi l'idée selon laquelle il y aurait eu deux poids, deux mesures et que si le pouvoir a eu besoin d'un si grand nombre de forces de sécurité pour son candidat, c'est parce que celui-ci se sentirait quelque part responsable de la situation qui prévaut dans la région et dont il n'a jamais pu trouver un début de solution. Le constat des candidats de l'opposition semble avoir été confirmé par le retrait, dès le départ d'Abdou Diouf, de centaines de policiers, gendarmes et militaires débarqués le 30 janvier 1993 du bateau assurant la liaison Dakar-Ziguinchor.

La plupart des candidats ont axé leurs discours autour du règlement du problème casamançais et sur l'avenir politique et économique de la région. En Basse-Casamance, A. Diouf dans ses différents meetings est apparu plus comme chef de l'État que comme candidat à l'élection présidentielle. Dans ses discours il a manié la carotte et le bâton en insistant sur la question de sécurité des populations comme pour exorciser l'angoisse quasi permanente dans laquelle vivent ces mêmes populations. Par ailleurs il a tenu à relancer l'idée du projet de réforme institutionnelle des régions émis le 3 avril 1992 dans son discours à la nation (autonomie des régions, élection au suffrage universel des conseillers régionaux...). En direction des responsables du MFDC il a réaffirmé sa fermeté, avant de cher-

cher à tendre la main à ceux qu'il a désignés comme étant les « fils égarés » de la nation. Il faut néanmoins souligner qu'au moment même où le Président-candidat tenait ce discours, des négociations secrètes étaient engagées entre des émissaires du gouvernement et des responsables du MFDC et ce en vue de pacifier la zone, le temps de la campagne et du vote. (Cf. *Sud au quotidien* n° 6 du 9 février 1993 ou *Le Témoin* du 2 mars 1993). En Moyenne-Casamance (Sédhiou), et Haute-Casamance (Kolda) où les vellétés séparatistes sont pratiquement inexistantes, le Président-candidat s'est contenté d'une campagne électorale classique faite de promesses sur l'amélioration des conditions de vie des populations des différentes localités et le développement de la région.

Quant aux autres candidats de l'opposition, ils ont pour la plupart adopté une attitude d'ouverture au dialogue afin de trouver le plus rapidement possible un dénouement à la crise qui secoue la Casamance. Si l'on en juge par l'impressionnante foule ayant assisté à chacun de ses meetings, Abdoulaye Wade, leader du PDS (Parti démocratique sénégalais) est apparu, de tous les candidats de l'opposition et même du candidat du PS, comme celui dont le discours a obtenu un écho favorable auprès des populations casamançaises. Il faut dire que son parti a depuis fort longtemps bénéficié d'une bonne implantation locale notamment à Oussouye et à Bignona, deux départements qui possèdent des élus appartenant au parti de Wade. C'est dans cette atmosphère que va se tenir l'élection présidentielle ternie malheureusement par une recrudescence de la violence.

Le vote des armes

Si dans l'ensemble du Sénégal l'élection présidentielle a été marquée par le calme et la sérénité, en Basse-Casamance la question qui revenait souvent à l'esprit était de savoir si les populations allaient se déplacer pour se rendre aux urnes malgré les menaces du MFDC.

Comme pour mettre en garde les populations, des éléments du MFDC vont mettre à exécution leurs menaces deux jours avant le début du scrutin : attaque d'une position militaire à Brin le 19 février (deux blessés côté militaire), la veille du scrutin un véhicule de transport en commun est arrêté et mitraillé par les rebelles entre les villages de Sindone et Dianak (six morts dont deux militaires en civil et dix blessés). Le 21 février jour du scrutin, deux personnes sont tuées et quatre autres blessées après l'attaque de leur véhicule. Dans la même journée, le véhicule des militants PS, originaires de Kamaracounda et des villages environnants et partis accomplir leur devoir de citoyen, a sauté sur une mine sur le chemin du retour (vingt-huit morts). La responsabilité de cet attentat n'a jamais été revendiquée, mais deux hypothèses avaient été néanmoins avancées : l'une d'elle attribuait cet acte aux rebelles du MFDC, l'autre y voyait la responsabilité de l'armée sénégalaise qui aurait « semé » de nombreuses mines aux abords de ces localités. Quelle que soit l'hypothèse retenue, les attentats perpétrés dans la région de Ziguinchor auront fait en trois jours près d'une quarantaine de victimes et le bilan s'est alourdi les jours suivants avec notamment l'attaque du village de Baghagha dans lequel a péri l'imam.

Quant au scrutin proprement

dit, le nombre d'inscrits sur les listes électorales dans la région de Ziguinchor s'élevait à 125 652, soit 5 % du total national (2 549 699) ; la participation pour l'ensemble de la région a été de 40 % (contre 51,46 % au plan national) ce qui signifie qu'entre le vote et les menaces du MFDC les populations ont choisi l'abstention. Dans la région de Kolda (départements de Kolda, Sédhiou, Vélingara), le nombre d'inscrits s'élevait à 225 449, soit 9 % du total national, pour un taux de participation moyen de 45 % sensiblement très proche de celui de la Basse-Casamance. Ces résultats prouvent que dans l'ensemble les populations casamançaises ne se sont pas mobilisées pour cette élection. Par ailleurs, on constate que même dans les départements pacifiés comme Kolda ou, Vélingara la participation a été faible, ce qui prouve bien qu'il n'y a pas que les menaces du MFDC qui ont dissuadé les populations de se rendre aux urnes.

Mais comme pour beaucoup d'autres régions, ces résultats n'ont pas été avalisés par la Commission nationale de recensement des votes, instance chargée d'examiner les procès-verbaux et les pièces annexées transmis par les commissions départementales et de proclamer les résultats partiels des élections, car de nombreuses irrégularités ont été signalées ici et là, notamment à Ziguinchor en ce qui concerne les ordonnances, document officiel permettant à un citoyen dont le nom ne figurerait pas sur les listes électorales de voter (cf. art. 27 du code électoral). Ce document est délivré, après comparution de l'électeur, par le président du Tribunal départemental dans lequel est situé son bureau de vote. Or selon plusieurs témoins, il s'avère qu'à

Ziguinchor contrairement aux dispositions du Code électoral, ce n'était pas uniquement le président du Tribunal qui aurait délivré les ordonnances, mais également les responsables locaux du PS et de la mairie dont le premier magistrat de la ville qui de surcroît est ministre de l'Équipement, des Transports et de la Mer. Ces faits, au demeurant très graves pour la démocratie, ont été constatés par un huissier de justice à la demande de la responsable locale du PDS et consignés dans un procès-verbal établi en la circonstance par l'auxiliaire de justice, malgré de fortes pressions et des menaces.

Après s'être saisi du dossier suite au blocage dans le fonctionnement de la Commission nationale de recensement des votes, le Conseil constitutionnel proclama le 13 mars, soit trois semaines après le vote, les résultats définitifs de l'élection présidentielle : A. Diouf a été réélu avec 58,40 % des suffrages exprimés ce qui représente 29,7 % des inscrits, c'est-à-dire 757 311 voix (10 % de la population du Sénégal). La surprise dans le vote des régions provient de la région de Ziguinchor que l'on pensait hostile à A. Diouf, et acquise au leader du PDS : le premier y a été élu avec 56,6 % des suffrages contre 29 % au second. Ce résultat était sans doute l'objectif recherché par A. Diouf, car, le risque aurait été encore plus grand de voir son autorité, et partant celle de l'État, plus bafouée qu'auparavant par les rebelles dans cette région. Dans les départements de Kolda et Sédhiou le vainqueur des élections a obtenu moins de 50 % des suffrages, et on les retrouve juste devant ceux de la région de Dakar (Dakar, Pikine, Rufisque) où le Président-candidat a été sévèrement battu (voir classement dans *Le Soleil* du 16 mars 1993).

Incertitudes post-électorales

La réélection d'Abdou Diouf étant dorénavant proclamée, que faut-il espérer de l'évolution de la situation en Casamance ? Doit-on s'attendre à des lendemains meilleurs ? Il serait illusoire de croire que sitôt l'élection présidentielle terminée, la Casamance cesserait de polariser l'attention, ce d'autant plus que d'autres échéances électorales sont à venir notamment les élections législatives fixées au 9 mai 1993, et que sur le terrain la psychose de l'attentat continue de hanter les esprits.

La présence massive des forces de sécurité dans la région plutôt que de rassurer la population l'inquiète bien au contraire. Ce sentiment s'est notamment renforcé avec ce que l'on appelle la bataille de Badem (14 mars), localité située à proximité de la frontière avec la Guinée-Bissau, dans laquelle l'armée sénégalaise a utilisé son aviation pour mater les rebelles du MFDS et pour apporter un appui aux troupes au sol. Cette opération s'est soldée, selon le bilan des autorités, par la perte de quatre-vingts personnes côté rebelles (côté militaire aucun bilan n'a été fourni).

C'est pour parer aux incertitudes qui pèsent sur cette région que les associations de jeunes, de clubs sportifs, des associations religieuses de diverses confessions, et des personnes dites indépendantes ont initié la marche du 18 mars. L'objectif à travers cette marche était d'impulser un choc psychologique en faveur de la paix. Mais il serait difficile, pour ne pas dire naïf, de croire que cette manifestation n'ait pas bénéficié d'un quelconque soutien ou appui du pouvoir, à travers les responsables politiques locaux et ce malgré la volonté affichée par les

organisateurs de tenir les politiciens à l'écart de leur manifestation.

Et là où la situation paraît pour le moins troublante, c'est la coïncidence entre cette manifestation et le retour quasi miraculeux dès le lendemain de l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, chef spirituel des rebelles. Est-ce pure coïncidence ou simplement une relation de cause à effet ? Toujours est-il que la coïncidence est trop juste pour n'être qu'un pur hasard du calendrier et le bénéfice en revient naturellement au gouvernement, même si l'on ignore tout pour l'instant des conditions du retour de l'abbé Diamacoune (plusieurs informations insistent sur le rôle capital de la Guinée-Bissau et sur l'état de santé précaire de l'abbé Diamacoune). En attendant, on ne peut que saluer son appel au cessez-le-feu du 8 avril à travers les ondes radiotélévisées et sa volonté de signer la « paix des braves » avec le gouvernement de Dakar sous le parrainage de la

France et de la Guinée Bissau (voir le texte de la déclaration dans *Le Soleil* du 9 avril). Reste que la question qui demeure est celle de l'étendue réelle de l'autorité de l'abbé Diamacoune sur ses fidèles, notamment les plus radicaux parmi eux. De la réponse à cette interrogation dépend en grande partie la tenue des futures négociations pour la recherche des solutions pour sortir de la crise et de pacifier cette belle région éprouvée par tant de malheurs.

Ainsi donc, l'essentiel est ailleurs : il est dans l'urgence d'une paix à laquelle aspire particulièrement la population casamançaise. Il est également dans l'urgence de remettre sur pied l'économie régionale qui pour l'heure est dans une situation apocalyptique. Cette tâche incombe principalement aux gouvernants qui doivent prendre leurs responsabilités d'élus.

Hassane Drame

La France au Rwanda : raison du prince, dé-raison d'État ?

L'IMPORTANCE de l'engagement de la France au Rwanda depuis « l'invasion » d'octobre 1990 (1) est remarquable : vingt-huit mois de présence militaire continue avec à son maximum au moins sept cents soldats de la Force d'action rapide, élite de l'armée française, plus d'obus tirés par les Français dans ce petit pays d'Afrique centro-orientale que durant toute l'opération Daguet dans le Golfe, une activité diplomatique sans précédent en

direction des trois pays enclavés de la crête Congo-Nil scandée par les déplacements constants de hauts fonctionnaires de la Direction Afrique-Madagascar, voire les missions de Marcel Debarge et de Guy Penne à Kigali, Kampala et Bujumbura. L'intervention de la France ne se limite pas à ces chiffres. En particulier l'action des militaires est beaucoup plus opérationnelle que généralement admise. En 1992, un officier français, le lieutenant-colo-